

Bureau du Québec à Toronto



Réseau des bureaux du Québec au Canada



Notre mission

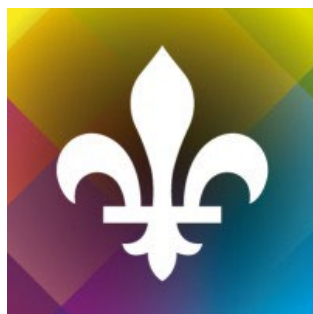
- Défendre les **intérêts du Québec** et faire rayonner son savoir-faire en **Ontario**, au **Manitoba**, en **Saskatchewan**, en **Alberta**, en **Colombie-Britannique** ainsi que dans les trois **territoires** du Nord.
- Notre rôle premier consiste à **favoriser le dialogue interprovincial**, à travers des relations **gouvernementales**, **économiques** et **culturelles**, ainsi qu'à travers des partenariats stratégiques en **francophonie canadienne**.

Nos secteurs

- Notre bureau relève du **ministère du conseil exécutif**, ministère du **premier ministre du Québec**, et assure ainsi un rôle transversal pour le gouvernement du Québec. Nos activités sont en concert avec plusieurs ministères au Québec.



Ministère du Conseil exécutif



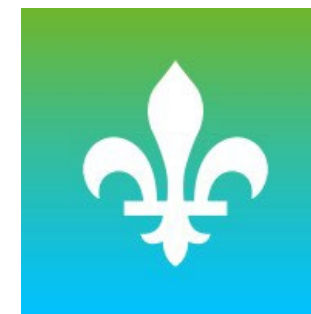
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie



Ministère de la Culture et des Communications



Ministère de la Langue française



Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Nos secteurs

- **Économique**
 - En collaboration avec Investissement Québec international, soutien les entreprises québécoises dans leur **expansion sur les marchés canadiens**.
- **Culturel**
 - Appuie les **diffuseurs** canadiens pour inclure des **talents québécois** dans leur offre culturelle et **développe des nouveaux marchés**.
- **Politique et institutionnel**
 - Facilite les rencontres entre **représentants gouvernementaux** du Québec et développe **des relations** avec les **forums publics** et d'autres **parties prenantes**.
- **Agroalimentaire**
 - Appuie les entreprises québécoises en agroalimentaire à **leur expansion sur les marchés canadiens**.
- **Francophonie**
 - Renforce les **liens du Québec** avec les **communautés francophones à travers le Canada** et appuie des initiatives francophones grâce à des **programmes de soutien financier**.
- **Science et recherche**
 - Crée des **liens diplomatiques entre le Québec et les universités canadiennes** et explore des avenues de **collaborations académiques**.

Politique en matière de francophonie canadienne

Un soutien actif envers les communautés francophones du Canada depuis plus de 25 ans

1995 : Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada : un dialogue, une solidarité agissante

2006 : Politique du Québec en matière de francophonie canadienne : l'avenir en français

2022 : Politique du Québec en matière de francophonie canadienne : pour une francophonie forte, unie et engagée

2025 : Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028

Politique en matière de francophonie canadienne

Pour une francophonie forte, unie et engagée

**1 Plan d'actions sur 3 ans
comprenant 23 mesures**

28 Ministères et organismes

Multisectoriel :

petite enfance, éducation, enseignement
supérieur, immigration, démocratie,
citoyenneté, jeunesse, services en français,
culture, aînés, condition féminine, médias,
économie, tourisme,
environnement, innovation

5 AXES

1- Renforcer le rôle de partenaire du **gouvernement du Québec** et le rôle du ministère de la Langue française en matière de francophonie canadienne.

2- Solidifier le rôle d'opérateur gouvernemental du **Centre de la francophonie des Amériques**.

3- **Consolider les partenariats privilégiés** avec la **Fédération des**

communautés francophones et acadienne du Canada et avec la Société Nationale de l'Acadie.

4- **Pérenniser les actions phares** de la Politique et du Plan d'action 2022-2025.

5- Affirmer les priorités gouvernementales : **mobilité, connaissance mutuelle et découvrabilité.**

Programme d'appui à la francophonie canadienne

+2 millions \$ par année

275 projets annuels

Critères d'admissibilité

Sont admissibles :

- Les organismes à but non lucratif (OBNL) du Québec et des autres provinces et territoires ;
- Les établissements scolaires, de santé ou de services sociaux du Québec et des autres provinces et territoires ;
- Les entreprises du Québec et des autres provinces et territoires ;
- Les municipalités du Québec et des autres provinces et territoires.

Pour être admissible,

un projet doit inclure une dimension québécoise :

- un projet dont un des organismes partenaires est québécois
- un projet qui a lieu au Québec
- un projet qui cible les habitants du Québec

un projet doit inclure une dimension en francophonie canadienne

un projet doit respecter les orientations et les objectifs de la *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne*

le projet ne doit pas recevoir un soutien financier d'un autre programme du SQRC (PAR, PARC, ACTI)

| | Volet 1 Mission exploratoire | Volet 2 Transfert d'expertise | Volet 3 Partenariats | Volet 4 Initiative d'un organisme pancanadien et partenariat multirégional |
|------------------------------------|--|---|--|---|
| Description | Déplacement au Québec de représentants d'organismes des autres provinces et territoires canadiens ou pancanadiens Déplacement dans les provinces et territoires canadiens de représentants d'organismes québécois | Participation d'experts francophones du Québec à des colloques, conférences, ateliers se déroulant à l'extérieur du Québec Participation d'experts de la francophonie canadienne à des colloques, conférences, ateliers ayant lieu au Québec | Réalisation de projets conjoints entre des organismes du Québec et des organismes des autres provinces et territoires, tels que : la mise en place et le renforcement de structures et réseaux de collaboration et d'échange, le soutien à l'offre de services en français, des activités de formation, des séjours de mobilité, des activités de promotion du français et des cultures francophones | Réalisation de projets (semblables à ceux décrits au volet 3) : <ul style="list-style-type: none"> • par des organismes à portée pancanadienne, c'est-à-dire des organismes qui représentent des membres dans au moins 4 provinces ou territoires • résultant d'un partenariat multirégional entre le Québec et au moins 3 provinces et territoires |
| Objectif | Identifier des partenaires potentiels pour développer de nouveaux projets | Permettre le partage d'expertise, de bonnes pratiques, de connaissances entre pairs, lors d'activités / d'événements ponctuels | Encourager le jumelage et la collaboration entre des organismes du Québec et ceux des autres provinces et territoires | Encourager la réalisation de projets d'ampleur qui ont des effets positifs durables sur plusieurs communautés francophones ou pour la promotion de la culture francophone au Canada |
| Dépôt en tout temps | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Codemandeur obligatoire | ✗ | ✗ | ✓ | ✗ (si organisme pancanadien) |
| Appui financier maximal par projet | 7 000 \$ | 10 000 \$ | 20 000 \$ | 50 000 \$ |

Soutien aux activités en francophonie canadienne

Programme d'appui financier soutenant des activités ponctuelles, de type :

- prestation d'artiste ou de groupe artistique ;
- activité culturelle ;
- événement communautaire ;
- festival francophone ou ayant un volet francophone ;
- lancement, inauguration, vernissage ;
- colloque, congrès ;
- publication ou produit audiovisuel ;

ayant lieu au Québec ou dans une autre province ou territoire du Canada et comportant une dimension francophonie canadienne.



Visibilité

Le montant de la subvention octroyée est déterminé selon la nature de l'événement, l'ampleur et le nombre d'éléments de visibilité offerts au gouvernement du Québec.



Contribution financière

*Le montant de l'aide financière peut s'élever jusqu'à 2 000 \$ (5 000 \$ pour des activités majeures offrant une visibilité d'envergure).
Un organisme peut prétendre à un seul soutien aux événements par année fiscale.*



/bqcto



/showcase/bqtoronto



Vieux-Québec
© Tourisme Québec / Francis Gagnon